

Projet de parc éolien en mer

Dieppe – Le Tréport

Cahier d'acteur du débat public

Coordonnées :
Mairie du Tréport
rue François Mitterrand
76470 Le Tréport
Tél : 02 35 50 55 20
Site : www.ville-le-treport.fr



Ville du Tréport



- ✓ Classée station balnéaire depuis 1962. Commune comptant 5300 habitants au 1/01/2015 auxquels s'ajoutent les résidents saisonniers avec ses 35% de logements en résidence secondaire
- ✓ Cité industrielle et touristique, elle est la destination privilégiée des visiteurs venus de la région parisienne, du Nord-Pas-de-Calais, de la Champagne-Ardennes, et aussi de la Grand-Bretagne, Belgique, Allemagne, Hollande.
- ✓ Tout au long de l'année, les visiteurs veulent profiter du panorama exceptionnel, du caractère authentique de cette ville et de son port de pêche niché au cœur de la ville
- ✓ Depuis de nombreuses années la commune investit pour favoriser l'accueil des touristes (funiculaire en service depuis 2006)

Un projet destructeur et irréversible...

Un « NON » sans appel...

- Sans remettre en question le principe du Grenelle de l'environnement (en 2020 le parc éolien français devrait produire 55 TWh soit 10% de la consommation électrique française) , les élus du Tréport estiment qu'il faut se montrer particulièrement vigilant au choix opérés en matière d'énergie renouvelable ainsi qu'à leur emplacement.
- L'installation de 62 aérogénérateurs de puissance unitaire de 8 MW et de 220 m de haut (soit 2 fois plus hautes que nos falaises dites les plus hautes d'Europe!) en face de notre ville , au cœur de la zone de travail des 240 marins pêcheurs aurait un impact plus que nuisible sur l'activité de ces derniers.
- La pêche locale serait alors en péril, de même que le tourisme via le petit port de pêche actif toute l'année.
- Le nombre d'emplois locaux détruits serait conséquent alors que ceux créés seraient dérisoires.
- A cela il convient d'ajouter la nuisance visuelle (y compris la nuit par le scintillement) que ce projet implique.
- Si ce projet voyait le jour, c'est toute une cité qui en subirait de plein fouet les conséquences, déjà durement touchée par la crise et par la réduction des moyens qui lui sont accordés dans le cadre de la réforme territoriale.

Un impact bien trop lourd

Sur la pêche

- La pêche est une activité ancestrale au Tréport (en témoigne le quartier des cordiers), qui a permis l'essor de la ville. La population a augmenté au fil du temps et l'habitat s'est développé autour du petit port de pêche



Le port de pêche, situé au cœur de la ville, emploie 240 marins. Une partie du poisson est vendue directement sur le port, pour le plus grand plaisir des habitants et des touristes.

La pêche en chiffres

En 2014, le port du Tréport compte 70 navires normands et picards. Ces derniers ont trouvé refuge ici en raison de l'ensablement de la Baie de Somme. 15 ans plus tôt, le port ne comptait que 59 bateaux.

240 marins-pêcheurs vivent directement de cette activité. À ce chiffre s'ajoutent les 800 personnes travaillant à terre et dépendant de ce secteur.

Le chiffre d'affaires des bateaux du Tréport s'élève à 11 millions d'euros par an.

Conséquences sur la pêche

- Le projet « Par Eolien Dieppe - Le Tréport prévoit l'implantation de 62 aérogénérateurs espacés de 1200 m à 1900 m les uns des autres. Cette zone choisie est justement celle de prédilection des pêcheurs puisqu'on y trouve la sole, le turbot ou encore de la limande.
- Certains assurent que cet endroit sera favorable à la reproduction des poissons, mais aucun élément scientifique n'est venu étayer cette thèse. Des observations menées à l'étranger tendent au contraire à penser que le poisson connaît des difficultés de croissance dans les zones d'implantation d'éoliennes
- Il est également prévu que les pêcheurs pourraient traverser la zone, ce que les professionnels de la pêche n'envisagent que difficilement (par grand vent distinction des éoliennes difficile, risque de dérive et collision en cas de fort courant, sauvetage par hélicoptère périlleux voir impossible)
- La flotte est essentiellement constituée de petits bateaux pratiquant la pêche côtière. La concrétisation d'un tel projet aboutirait sans conteste à la disparition d'une partie de la flotte de pêche et au chômage de toute une population. On estime en effet que pour 1 emploi en mer correspondent 4 emplois à terre.
- Les pêcheurs sont des passionnés, depuis des générations, une reconversion est certes toujours possible (à savoir réellement le nombre d'emplois réellement créés ?) mais ce n'est pas le cœur de leur métier car ils ont choisi de partir à la mer pour perpétuer cette activité ancestrale malgré des contraintes liées aux quotas de pêche et à la zone Natura 2000.

Un impact bien trop lourd

Sur le tourisme

- Le tourisme est une activité économique essentielle pour la station balnéaire. Les visiteurs viennent en nombre pour apprécier à partir du sommet des falaises un panorama dégagé et préservé en direction de nos voisins picards d'un côté et de la côte normande de l'autre.



Le tourisme en chiffres

L'office de tourisme du Tréport enregistre 62 000 visiteurs dans ses locaux en 2014. Près de 30 000 demandes d'informations par mail, courrier ou fax ont été renseignées la même année et 106 groupes ont été reçus.

Le nombre de visites sur le site internet de la ville est de 206 602 pour l'année 2009.

La ville du Tréport compte 1863 couverts en restauration et 1674 lits en hôtels, locations meublées et campings. Le port de plaisance compte 225 anneaux.

L'OTSI, association de type loi 1901, bien conscient des effets de ce projet, s'y oppose clairement.

- La réduction du nombre de bateaux, voire la disparition de cette activité marquerait un cout d'arrêt pour le tourisme. La présence de ce parc d'éoliennes serait aussi préjudiciable à la pratique de la plaisance à proximité du port de Tréport qui abrite plus de 200 voiliers et bateaux à moteur de plaisance.

Témoignage

Le témoignage de Magali Huc, directrice de l'Office de Tourisme

Activité directement fondée sur les paysages, l'environnement et le patrimoine, le tourisme est directement impacté par toute modification substantielle du lieu dans lequel il s'exerce.

Les espaces littoraux qui contribuent à l'image touristique de la côte en particulier dans notre secteur, sont aujourd'hui déjà menacés par l'érosion et la pollution.

La construction d'éoliennes en mer, qui devraient avoir un impact visuel sur le paysage, certains jours et selon les conditions climatiques, apporte une autre problématique.

L'altération du paysage, dans une région touristique à forte attractivité liée à ces paramètres naturels, n'est pas négligeable.

Le manque de recul sur l'existant des Parcs en Europe, nous invite à la réflexion.

Les enjeux d'environnement qui sont également un aspect

fondamental de l'offre et donc de la fréquentation touristique, nous obligent à nous rappeler que nous sommes en partie sur le Parc naturel des estuaires de Picardie et de la Côte d'Opale. Enfin, un secteur économique très lié naturellement et historiquement au tourisme dans notre région, ne serait-il pas menacé directement dans ses fondements si une zone dédiée et opérationnelle n'était pas ouverte aux professionnels de la pêche ? La filière économique est fragile et l'emploi induit à la filière vital.

Préserver dans leur ensemble, les activités économiques spécifiques du littoral et en particulier le tourisme et la pêche me semblent être un objectif fondamental pour ces prochaines années.

L'éolien industriel,

n'est pas une alternative crédible

- Si l'énergie éolienne n'est pas polluante en elle-même, elle nécessite forcément pour sa mise en œuvre le déploiement de moyens polluants : les matériaux servant à réaliser les éoliennes sont constitués en partie de résines, il faut les acheminer sur site à grands renforts de convois exceptionnels et enfin la fixation de chaque éolienne off-shore en place nécessite la destruction des fonds.
- La production d'électricité par les éoliennes est fortement liée à l'intensité du vent (il en faut suffisamment mais pas trop car le système se mettra en sécurité..)
- Le coût de production éolienne est beaucoup plus élevé que celui de l'électricité nucléaire (représentant 75% de la production dont 13,3% à elle seule pour la région Haute Normandie)
- Il n'est pas surprenant d'apprendre que l'augmentation des implantations éoliennes est corrélée avec l'augmentation de la richesse de certaines familles européennes suite à des défiscalisations très avantageuses, ceci avait fait débat au sein du gouvernement. Jouons-nous réellement collectif ?
- Il est utile de s'interroger sur le devenir d'un tel parc car sa durée de vie est d'une vingtaine d'années. Ce qui est à la fois long et court ! Qui payera l'hypothétique démantèlement ?

Une nuisance permanente, visuelle en plein jour et la nuit

- 62 éoliennes de 220 m de haut, espacées de 1200 m à 1900m, situées à 15 km de nos côtes, tel est le contenu de ce projet.
- Les Tréportais peuvent actuellement voir une dizaine d'éoliennes sur terre, dans la Somme, à 9 km à vol d'oiseau. Ces éoliennes mesurent « seulement » une centaine de mètres. Le paysage en est impacté..



- Alors 6 fois plus d'éoliennes, 2 fois plus grandes, sur un espace actuellement dégagé, c'est inacceptable ! Les habitants du Tréport ou les résidents secondaires n'ont pas choisi de s'installer dans notre ville pour cela.

« NON ! »,

sauf si...

- La production d'énergie éolienne est à la fois aléatoire et fort coûteuse. La ville du Tréport se place en faveur des procédés visant à favoriser les économies d'énergie. Il s'agit de la manière la plus fiable de réduire la production de CO₂ tout en préservant le pouvoir d'achat des ménages.
- 62 éoliennes implantées à quelques encablures de nos côtes auraient pour conséquence de nuire gravement à l'activité de la pêche côtière.
- Ce projet, dont l'impact visuel est incontestable, aurait aussi des répercussions sur le tourisme qui, si elles ne peuvent être estimées avec précision aujourd'hui, sont elles aussi évidentes.
- Dans ces conditions, la ville du Tréport s'oppose fermement à ce projet éolien qui serait à la fois préjudiciable à la ville, à ses habitants, à ses touristes et à une large partie des acteurs socio-professionnels du secteur
- Ce projet, comme celui qui avait été présenté cinq ans plus tôt, a été imposé sans concertation avec les acteurs locaux. Aujourd'hui, les pêcheurs proposent, suite à un travail très sérieux et documenté, un déplacement de ce projet à l'Ouest de Dieppe sur une zone qui leur serait nettement moins préjudiciable. Si cette demande était pleinement entendue, la ville du Tréport pourrait être amenée à lever son opposition.